

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
Conformément à l'annexe III du règlement (UE) n° 305/2011

Nom du produit : RUBSON Mousse Construction Fix express

Composé de la colle PU monocomposante "Rubson Construction " et de blocs de béton cellulaire autoclavé d'une densité de 475 kg/m³ à 1000 kg/m³.

No. 01184

1. Code d'identification unique du type de produit :

05.05/08 "kit de cloisons non porteuses".

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Numéro de lot : voir l'emballage du composant du système "Rubson Construction ".

3. L'utilisation ou les utilisations prévues du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, telle que prévue par le fabricant :

Kit de cloisons intérieures à utiliser comme murs non porteurs.

4. Nom, nom commercial enregistré ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, comme requis en vertu de l'article 11, paragraphe 5 :

Henkel AG & Co. KGaA D-40191 Düsseldorf

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant autorisé dont le mandat couvre les tâches spécifiées à l'article 12, paragraphe 2 :

Sans objet

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance de la performance du produit de construction tel(s) qu'indiqué(s) à l'annexe V :

Système 3

7. Dans le cas d'une déclaration de performance concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Sans objet

8. Dans le cas d'une déclaration de performance concernant un produit de construction pour lequel un Agrément Technique Européen a été délivré :

L'organisme notifié "Österreichisches Institut für Bautechnik OIB" a délivré l'ATE-13/0693,
le 28. juin 2013.

9. Performances déclarées :

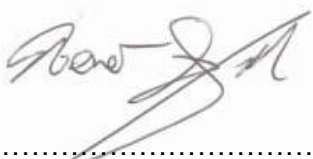
Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu de l'adhésif Rubson Construction Foam pour une largeur d'espace. ≤ 10 mm	Class E	EN 13501-1
Réaction au feu des blocs de béton cellulaire autoclavé	Class A1	EN 13501-1 (conformément à la décision 96/603/CE de la Commission ¹).
Épaisseur du mur ≥ 75 mm et < 100 mm.		
Résistance aux dommages structurels Résistance aux défaillances fonctionnelles	Catégorie d'utilisation II - (I) Zones accessibles principalement aux personnes fortement incitées à faire preuve de prudence. Un certain risque d'accident et de mauvaise utilisation. - (II) Zones accessibles principalement aux personnes ayant une certaine motivation à faire preuve de prudence. Un certain risque d'accident et de mauvaise utilisation. - (A) Zones à usage domestique et activités résidentielles. • - (B) Zones de bureau. Catégorie de charge A (fixation par vissage)	ETAG 003, édition 1998 Catégorie de zone comme spécifié dans l'Eurocode 1 EN 1991-1-1:2002

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Épaisseur du mur \geq 100 mm		
Résistance au feu du kit de cloison non rendu pour les dimensions ; hauteur \leq 4,0 m, largeur illimitée	EI 90	EN 13501-2:2007+A1:2009
Résistance aux dommages structurels Résistance aux défaillances fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie d'utilisation IV type b - (I) Zones accessibles principalement aux personnes fortement incitées à faire preuve de prudence. Un certain risque d'accident et de mauvaise utilisation. - (II) Zones accessibles principalement aux personnes ayant une certaine motivation à faire preuve de prudence. Certains risques d'accidents et d'abus. - (III) Zones accessibles principalement aux personnes peu incitées à la prudence. Risque d'accident et d'usage abusif. - (IV) Zones et risques comme II et III : en cas de défaillance, le risque inclut la chute à un étage inférieur. - (A) Zones à usage domestique et activités résidentielles. - (B) Zones de bureaux. - (C) Zones où les gens peuvent se rassembler (à l'exception des zones définies dans les catégories A, B, D et E). - (D) Zones commerciales. - (E) Zones susceptibles d'accumuler des marchandises, y compris les zones d'accès. <p>Catégorie de charge B (fixation par vissage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objets très lourds tels que chaudières, grandes étagères. 	ETAG 003, édition 1998 Catégorie de zone telle que spécifiée dans l'Eurocode 1 EN 1991-1-1:2002

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. Cette déclaration de performance est émise sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par :

Düsseldorf, 31. August 2015



René Pfneiszl
International Brand Manager



Dr. Milan Sebastian
Manager Product Development